
**RAPPORT
FINANCIER**
2012



**56^e
RAPPORT
ANNUEL**



UNION BANCAIRE PRIVÉE

**RAPPORT
FINANCIER**
2012

CHIFFRES-CLÉS DU GROUPE

	Exercice 2012	Exercice 2011	Variation en millions de CHF	Variation en %
(en millions de CHF)				
Bénéfice net	175	176	-1	-0,57
Bénéfice brut	181	255	-74	-29,02
Avoirs de la clientèle (en milliards de CHF)	80	71,7	8	11,58
Total des produits d'exploitation	691	763	-72	-9,44
Résultat des opérations d'intérêts	153	163	-10	-6,13
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	435	420	15	3,57
Résultat des opérations de négoce	99	163	-64	-39,26
Total des charges d'exploitation	509	508	1	0,20
Charges de personnel	379	387	-8	-2,07
Autres charges d'exploitation	130	121	9	7,44
Amortissements, correctifs de valeurs, provisions et pertes	113	68	45	66,18
Total du bilan	18 860	17 983	877	4,88
Fonds propres	1 724	1 530	194	12,68
Capital social	300	300		
Réserves issues du capital	452	452		
Réserves issues du bénéfice	786	680	106	15,59
Réserves pour risques bancaires généraux	186	98	88	89,80
Effectif du personnel (au 31 décembre)	1 270	1 491	-221	-14,82
Bénéfice net par collaborateur (en milliers de CHF)	138	142	-4	-2,82
Ratio charges d'exploitation/revenus d'exploitation	73,7%	66,6%		
Ratio charges d'exploitation après amortissements/revenus d'exploitation	82,9%	71,3%		
Rendement des fonds propres (ROE)	10,2%	10,6%		
Ratio fonds propres/total du bilan	9,1%	8,5%		
Ratio BRI (Bâle II)	25,7%	23,9%		

COMPTES CONSOLIDÉS 2012

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Actifs		
Liquidités	6 999 563 236	6 795 897 162
Créances résultant de papiers monétaires	148 129 091	371 710 518
Créances sur les banques	1 902 178 316	2 082 990 606
Créances sur la clientèle	2 501 732 569	2 304 742 928
Créances hypothécaires	290 265 303	237 206 112
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	803 488 129	664 791 097
Immobilisations financières	5 248 776 272	4 262 686 683
Participations non consolidées	2 397 086	2 349 696
Immobilisations corporelles	283 209 923	293 128 631
Valeurs immatérielles	222 780 280	185 744 628
Comptes de régularisation	136 343 082	110 102 079
Autres actifs	321 085 940	671 270 863
Total des actifs	18 859 949 227	17 982 621 003
Total des créances sur les participations non consolidées et les participants qualifiés	19 121 703	56 971 544

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Passifs		
Engagements envers les banques	179 655 218	698 995 700
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	1 562 829	2 008 932
Autres engagements envers la clientèle	16 043 166 483	14 856 509 693
Comptes de régularisation	210 356 663	195 745 065
Autres passifs	462 532 306	443 371 964
Correctifs de valeurs et provisions	63 267 790	79 995 749
Réserves pour risques bancaires généraux	186 124 839	97 624 839
Capital social	300 000 000	300 000 000
Réserves issues du capital	452 335 872	452 335 872
Réserves issues du bénéfice	785 908 701	680 000 351
Bénéfice du Groupe	175 038 526	176 032 838
Total des passifs	18 859 949 227	17 982 621 003
Total des engagements envers les participations non consolidées et les participants qualifiés	253 160 563	569 643 372

OPÉRATIONS HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Engagements conditionnels	353 120 883	416 811 158
Engagements irrévocables	299 944 380	475 260 570
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	35 628 823	36 907 064
Crédits par engagement (paiements différés)	2 799 673	25 022 011
Instruments financiers dérivés		
– Montants du sous-jacent	33 490 458 352	48 841 191 755
– Valeurs de remplacement positives	230 055 399	493 051 400
– Valeurs de remplacement négatives	270 586 105	356 927 216
Opérations fiduciaires	4 722 202 369	5 430 176 189

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Produits et charges consolidés de l'activité bancaire ordinaire		
Résultat des opérations d'intérêts		
Produit des intérêts et des escomptes	133 211 778	152 378 012
Produit des intérêts et dividendes des immobilisations financières	42 840 086	53 371 914
Charges d'intérêts	(23 219 006)	(42 668 929)
Résultat des opérations d'intérêts	152 832 858	163 080 997
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		
Produit des commissions sur les opérations de crédit	2 453 268	2 930 204
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	442 683 830	423 480 747
Produit des commissions sur les autres opérations de prestations de service	5 510 285	4 662 063
Charges de commissions	(15 499 631)	(11 415 012)
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	435 147 752	419 658 002
Résultat des opérations de négoce	99 164 514	163 273 762
Autres résultats ordinaires		
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	1 832 314	1 848 457
Produit des participations non consolidées	1 714 359	1 444 808
Résultat des immeubles	1 357 854	1 245 937
Autres produits ordinaires	3 309 721	12 920 260
Autres charges ordinaires	(4 654 640)	-
Autres résultats ordinaires	3 559 608	17 459 462
Total produits	690 704 732	763 472 223
Charges d'exploitation		
Charges de personnel	(378 738 583)	(387 249 281)
Autres charges d'exploitation	(130 527 779)	(120 991 147)
Charges d'exploitation	(509 266 362)	(508 240 428)
Bénéfice brut	181 438 370	255 231 795

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Bénéfice brut	181 438 370	255 231 795
Amortissements sur l'actif immobilisé	(63 289 595)	(35 811 968)
Correctifs de valeurs, provisions et pertes	(49 939 788)	(31 919 100)
Récupération	204 770 142	-
Résultat intermédiaire	272 979 129	187 500 727
Produits extraordinaires	4 195 132	7 660 894
Charges extraordinaires	(88 500 000)	-
Impôts	(13 635 735)	(19 128 783)
Bénéfice du Groupe	175 038 526	176 032 838

TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDÉ

	Exercice 2012 Sources de fonds	Emplois de fonds	Exercice 2011 Sources de fonds	Emplois de fonds
(en milliers de CHF)				
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)				
Résultat de l'exercice	175 039		176 033	
Amortissements sur l'actif immobilisé	63 290		35 812	
Correctifs de valeurs et provisions	49 940		31 919	
Comptes de régularisation des actifs		26 241	16 554	
Comptes de régularisation des passifs	14 612			17 118
Autres rubriques		66 793		18 088
Dividende de l'exercice précédent		70 000		258 000
Risques bancaires généraux	88 500			
Solde	228 347			32 888
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres				
Part des intérêts minoritaires				810
Solde				810
Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé				
Participations		47	1	
Immeubles		277		30
Autres immobilisations corporelles		30 766		35 229
Valeurs immatérielles		59 363		188 896
Solde		90 453		224 154

(en milliers de CHF)

Flux de fonds de l'activité bancaire

Opérations à moyen et long termes (>1 an)

	Exercice 2012 Sources de fonds	Emplois de fonds	Exercice 2011 Sources de fonds	Emplois de fonds
Engagements envers la clientèle		139 341	140 000	
Autres engagements	19 160			762 850
Créances sur la clientèle	62 122			123 164
Créances hypothécaires		18 061	6 640	
Immobilisations financières		1 035 453		7 873
Autres créances	350 185		10 949	

Opérations à court terme

Engagements envers les banques		519 341		441 685
Engagements envers la clientèle	1 325 551		1 048 923	
Créances résultant de papiers monétaires	223 581		2 847 032	
Créances sur les banques	180 812		2 403 602	
Créances sur la clientèle		254 275		697 738
Créances hypothécaires		39 835		162 738
Portefeuilles de titres et métaux précieux destinés au négoce		138 697	377 709	
Immobilisations financières	49 364			611 871

Etat des liquidités

Liquidités		203 666		3 769 084
Solde		137 894	257 852	

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

PRINCIPES COMPTABLES ET PRINCIPES D'ÉVALUATION

Commentaires relatifs à l'activité

Pour les commentaires relatifs à l'activité du Groupe, se reporter au rapport d'activité.

Acquisition

En date du 30 avril 2012, l'UBP est devenue actionnaire à 100% de Nexar Capital Group, acteur global de la gestion alternative dont l'activité est déployée essentiellement à Paris, Londres, Jersey et New York.

Par ailleurs, la Banque a repris, en date du 30 septembre 2012, un portefeuille de clients de Santander Suisse.

Externalisation d'activités (outsourcing)

La Banque sous-traite auprès de la société Thales Informations Systems ses activités d'exploitation, de maintenance technique et de sauvegarde de son application principale. La Banque conserve ses actifs tant matériels que logiciels ainsi que la maîtrise de l'évolution technologique de son informatique. Cette externalisation a fait l'objet, conformément aux exigences de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA), d'un contrat de service détaillé. Afin de garantir la confidentialité des opérations, les collaborateurs du prestataire de services sont soumis au secret bancaire.

Principes comptables et principes d'évaluation

Les principes d'évaluation et de présentation appliqués aux comptes de groupe et au boucllement individuel sont conformes aux dispositions régissant l'établissement des comptes de l'Ordonnance sur les banques et les caisses d'épargne et aux directives de la FINMA.

Les comptes consolidés donnent une image fidèle de l'état de la fortune, de la situation financière et des résultats du Groupe Union Bancaire Privée.

Les principales méthodes comptables utilisées de manière constante pour la détermination de l'état de fortune sociale et des résultats sont les suivantes:

Participations consolidées

Les participations supérieures à 50% font l'objet d'une consolidation intégrale, dès lors que la Banque les contrôle, c'est-à-dire qu'elle dispose du pouvoir de diriger leurs politiques financières et opérationnelles afin d'obtenir des avantages de leurs activités. Les actifs et les passifs, de même que les charges et les produits sont intégrés dans leur totalité (100%). La part des actionnaires tiers (intérêts minoritaires) dans le patrimoine et dans le bénéfice net est indiquée séparément dans le bilan et le compte de résultat consolidés.

Les participations de 20% à 50% sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence (equity method). Leurs bénéfices nets et leurs patrimoines nets sont ainsi saisis dans les comptes consolidés proportionnellement au pourcentage détenu par le Groupe.

Les participations peu importantes et les participations inférieures à 20% sont comptabilisées dans les participations non consolidées à leur prix d'achat, déduction faite des amortissements appropriés.

Elimination des relations internes du Groupe

Tous les postes du bilan et du compte de résultat (y compris les opérations hors bilan) qui proviennent de relations d'affaires entre les sociétés du Groupe ont été éliminés des comptes consolidés.

Comptabilisation des opérations

Toutes les opérations conclues jusqu'à la date du bilan sont comptabilisées et évaluées selon les principes reconnus. Leur résultat est intégré dans le compte de résultat. Les opérations conclues figurent dans les opérations hors bilan et sont portées au bilan à la date de conclusion ou à la date de règlement. Font exception les opérations du trafic des paiements et sur titres au comptant, qui sont inscrites au bilan le jour de conclusion.

Délimitation dans le temps

Sauf exception, les produits et les charges sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont acquis ou courus ou qu'ils sont engagés, et enregistrés dans les comptes de la période concernée, et non lors de leur encaissement ou de leur paiement.

Conversion de monnaies étrangères

Les bilans des sociétés du Groupe, établis en monnaies étrangères, sont convertis en francs suisses aux cours de change effectifs à la date du bilan à l'exception des fonds propres qui sont convertis aux cours historiques. Pour les comptes de résultat, des cours annuels moyens sont appliqués. Les écarts résultant de cours de conversion divergents figurent dans les fonds propres en tant que part des réserves issues du bénéfice.

Dans les comptes individuels des sociétés du Groupe, les actifs et les engagements libellés en monnaies étrangères sont convertis en monnaie locale aux cours de change effectifs à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis aux cours de change en vigueur au moment de leur comptabilisation, aux cours de change pratiqués à la fin de chaque mois, ou aux cours de couverture si le risque de change a été couvert.

Cours des principales monnaies étrangères contre CHF:

	31.12.12	31.12.11
USD	0,91535	0,93510
GBP	1,4879	1,45328
EUR	1,2068	1,21389

Opérations de mise en pension et de prise en pension (repo et reverse repo) et de prêt/emprunt de titres («Securities lending and borrowing»), effectuées pour compte propre

Les opérations de mise/prise en pension, ainsi que de prêt/emprunt de titres sont portées au bilan comme avance contre couverture en titres ou dépôts de fonds avec mise en gage de propres titres. Les portefeuilles de titres ne subissent aucune modification.

Liquidités, créances résultant de papiers monétaires, créances sur les banques, créances sur la clientèle

L'évaluation de ces postes s'effectue à leur valeur nominale, à l'exception des effets à escompter et des papiers monétaires, dont le réescompte calculé en fin d'année est déduit. Les risques connus et prévisibles font l'objet de corrections de valeurs individuelles, imputées soit directement aux postes correspondants de l'actif du bilan, soit comptabilisées sous correctifs de valeurs et provisions.

Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce

Les portefeuilles destinés au négoce sont évalués aux prix du marché à la date du bilan; les bénéfices ou pertes réalisés ou non réalisés apparaissent au compte résultat des opérations de négoce. Les titres qui ne sont pas négociés régulièrement sont comptabilisés au prix d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires.

Le produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce est crédité au résultat des opérations de négoce. Les coûts de refinancement sont débités du résultat des opérations de négoce et crédités au produit des intérêts.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les positions de titres détenues à long terme. Les valeurs à revenu fixe ou à taux flottant sont en principe conservées jusqu'à l'échéance. Les titres de participation sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, soit au prix d'acquisition ou au prix du marché. Pour les positions à revenu fixe, la différence entre la valeur nominale et la valeur d'acquisition est répartie sur la durée résiduelle et inscrite sous produit des intérêts et dividendes des immobilisations financières.

Participations non consolidées

Les participations peu importantes et les participations inférieures à 20% sont comptabilisées dans les participations non consolidées à leur prix d'achat, déduction faite des amortissements appropriés.

Immeubles et autres immobilisations corporelles

Les immeubles, équipements, installations et logiciels achetés ainsi que les honoraires de tiers relatifs aux logiciels en développement sont amortis sur une période évaluée selon des critères économiques d'exploitation. Une estimation périodique est effectuée pour déceler les cas éventuels de dévalorisation significative.

Les immeubles et autres immobilisations corporelles sont amortis de façon linéaire pendant leur durée d'utilisation estimée comme suit:

- immeubles 67 ans
- aménagements et installations 8 ans
- matériel informatique logiciels et télécoms 3 à 10 ans

Valeurs immatérielles

Si, lors de l'acquisition d'une entreprise, les coûts d'acquisition sont plus élevés que les actifs nets repris, la différence qui en découle constitue le goodwill acquis. Le «goodwill» est porté à l'actif du bilan et amorti de façon linéaire sur la durée d'utilisation estimée. En règle générale, la durée d'utilisation ne dépasse pas dix ans.

Correctifs de valeurs et provisions

Pour tous les risques potentiels et identifiables à la date du bilan, des correctifs de valeurs et des provisions sont constitués selon le principe de prudence. A l'exception de la provision pour risques pays, la Banque ne constitue pas de provisions forfaitaires.

Impôts sur le bénéfice

Les impôts courants sur le bénéfice sont calculés sur la base des législations fiscales en vigueur dans les pays respectifs et inscrits en charge pour la période

comptable durant laquelle le bénéfice imposable est généré. Ils sont inscrits au passif du bilan sous «Comptes de régularisation».

Les effets fiscaux résultant de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs sont comptabilisés comme impôts latents sous la rubrique «Correctifs de valeurs et provisions» au passif du bilan. Les différences temporaires constatées correspondent essentiellement à la réserve pour risques bancaires généraux. Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôt attendus.

Institutions de prévoyance en faveur du personnel

Le Groupe dispose en Suisse et à l'étranger de plusieurs institutions de prévoyance en faveur du personnel, comprenant essentiellement des plans orientés vers la primauté des cotisations. Les cotisations ajustées à la période sont présentées comme frais de personnel dans le compte de résultat. Les ajustements actifs ou passifs correspondants et les créances et engagements qui résultent de bases légales, réglementaires ou contractuelles le sont au bilan. Un examen annuel est effectué afin de déterminer s'il existe dans le plan de prévoyance un avantage économique (excédent) ou un engagement économique (déficit) du point de vue de la Banque. La base est constituée par les contrats, les comptes annuels des institutions de prévoyance établis en Suisse conformément à la Swiss GAAP RPC 26, et d'autres calculs présentant la situation financière, l'excédent de couverture ou le découvert existant par plan de prévoyance conformément aux circonstances réelles.

Un avantage économique n'est enregistré dans les comptes de la Banque que s'il est licite et envisagé d'utiliser cet excédent pour réduire les cotisations de l'employeur, de les rembourser ou de les utiliser en dehors des prestations réglementaires. En cas de déficit, une provision n'est constituée que dans la mesure où la Banque veut ou doit participer à son financement. L'inscription dans le compte de résultat d'un avantage et/ou d'un engagement économique s'effectue sous la rubrique «Charges de personnel». Au niveau du bilan, l'avantage figure sous le poste «autres actifs» alors qu'un engagement est reconnu sous la rubrique «Correctifs de valeurs et provisions».

Réserves pour risques bancaires généraux

Les prescriptions d'établissement des comptes annuels de l'Ordonnance sur les banques autorisent expressément la constitution d'une réserve pour risques bancaires généraux, par ailleurs assimilable à des fonds propres.

Instruments dérivés

Les instruments dérivés regroupent les options, les futures et les swaps sur actions, indices d'actions, devises, matières premières et taux d'intérêts, les FRA, ainsi que les positions à terme sur devises, titres et matières premières. Les instruments dérivés sont évalués à la valeur du marché («marked-to-market»). Pour les positions de négoce, les bénéfices et pertes réalisés ou non réalisés apparaissent au compte résultat des opérations de négoce. Les opérations de couverture utilisées dans le cadre de la gestion du risque de taux et de devises sont évaluées selon les règles applicables à la transaction de base couverte et sont enregistrées au compte de résultat

de manière analogue. Lors d'une vente anticipée d'un instrument de couverture de taux évalué selon le principe des intérêts courus, le résultat réalisé est différé et comptabilisé au compte de résultat sur la durée initiale de l'instrument vendu. Lorsque l'impact des opérations de couverture est supérieur à celui des positions couvertes, la fraction excédentaire est assimilée à une opération de négoce. Les valeurs de remplacement positives et négatives des opérations pour compte propre sont comptabilisées sous autres actifs ou autres passifs, de même que celles résultant d'opérations de commission portant sur des contrats traités hors bourse.

Gestion globale des risques

Le mandat de gestion des risques, défini par le Conseil d'administration et le Comité Exécutif, est formulé et codifié par une série de directives et procédures dans le but d'assurer l'identification, la mesure et la maîtrise des risques majeurs inhérents aux activités du Groupe, tant pour le bénéfice des clients que pour celui des actionnaires. Le Groupe maintient ainsi un niveau élevé de ressources humaines, de systèmes et d'infrastructures informatiques, de promotion d'une culture des risques afin d'optimiser et de maintenir un processus fiable de gestion des risques.

Ce dernier est fondé sur des directives exhaustives et détaillées, ainsi que sur des systèmes performants de gestion de l'information destinés à surveiller, à contrôler et à rendre compte de tous les risques significatifs. Du point de vue organisationnel et structurel, la responsabilité du Groupe en matière de gestion et de contrôle des risques s'exerce sur trois niveaux:

- Définition et supervision par le Comité du Conseil d'administration de la politique générale en matière de

risque ainsi que de la détermination des stratégies de gestion des risques (vision des risques, propension à la prise de risques et standard de contrôle des risques)

- Gestion et supervision opérationnelles exercées par le Comité Exécutif et le Comité des Risques (formulation et mise en œuvre de stratégies de gestion des risques)
- Contrôle des risques exercé principalement par l'unité indépendante de contrôle des risques («Group Risk Management»), ainsi que par le Compliance Desk et l'unité de Contrôle de Crédit.

Le contrôle du risque est effectué à travers les divers secteurs du Groupe, englobant la Trésorerie et le Trading, la Gestion Privée et l'Asset Management et ce en termes de:

- a) supervision indépendante du risque, élaboration de systèmes d'alertes de risque et scénarii de crise;
- b) gouvernance et vision du risque;
- c) identification, évaluation et reporting du risque de marché, crédit et opérationnel;
- d) contrôle du processus d'investissement au sein du Private Banking et de l'Asset Management, mesure de performance/analyse de portefeuilles, évaluation des risques opérationnels;
- e) sélections de systèmes de gestion du risque/conception et entretien;
- f) évaluation du risque de produits dérivés/structurés et de nouveaux produits en développement.

Risque de marché

La gestion des risques de marché inhérents au négoce et aux activités de trésorerie est effectuée selon des directives et procédures définies (décrites dans le manuel interne des risques de marché), et d'une structure de limites intégrées, à plusieurs niveaux, composées de:

- Limites de positions (valeur de marché/évaluation «intra-day»)
- Limites de sensibilité (duration, delta, gamma, vega)
- Limites de «value at risk»
- Limites de pertes maximum («stop loss»)
- Limites d'engagement sur marché primaire/limites par émetteur et par pays

et complétées par:

- L'analyse de simulation de «stress scenario»
- RAPM («risk adjusted performance measurement»)

et validées par un processus de «backtesting».

Les rapports quotidiens consolidés en matière d'exposition aux risques de marché, de value at risk et de RAPM sont générés par l'unité Group Risk Management pour analyse et décision par l'échelon supérieur de direction du Groupe.

Une analyse consolidée de simulation de «stress scenario» est également soumise au Comité du Conseil d'administration, au Comité Exécutif, au Comité des Risques et aux départements concernés. Cette analyse prend en compte une réévaluation complète des positions (linéaires et non linéaires) en se référant aux pires événements historiques observés sur les marchés financiers et leur liquidité (par exemple, crash boursier de 1987, crise du SME en 1992, crise des taux en 1994), tels que définis dans le manuel interne de «stress scenario» pour le risque de marché.

La Banque utilise l'approche standard pour le calcul des exigences en fonds propres, pour la couverture des risques de marché du portefeuille de négoce.

La Banque a une approche centralisée de la gestion du bilan (ALM) selon une structure à trois niveaux:

- Comité du Conseil d'administration et Comité Exécutif
- ALCO
- Le Desk de Trésorerie.

L'ALCO a la responsabilité de la gestion du bilan selon la politique et le cadre général ALM établis par le Comité du Conseil d'administration et le Comité Exécutif, et se réunit mensuellement ou plus fréquemment si nécessaire. Le rôle de l'ALCO est principalement stratégique avec une vision à moyen et long termes du portefeuille de la banque (ALM) alors que la gestion quotidienne du bilan est réalisée par le Desk de Trésorerie.

La gestion du risque du bilan (ALM) est effectuée selon un cadre, des directives et procédures définies dans le manuel interne «Asset & Liability Management», et des limites suivantes:

- Limites de liquidité
- Limites de sensibilité au changement de taux d'intérêt (+/-100bp) pour la «value and income effect»
- Limites de «value at risk»
- Limites de pertes maximum («stop loss»)
- Limites d'engagement par émetteur et contreparties

et complétées par:

- L'analyse de simulation de «stress scenario» mensuel ALM ainsi que d'une simulation d'impact sur le résultat annuel net d'intérêt (par exemple changement de taux d'intérêt de +/-100bp, +/-200bp, «global tightening» de 1994).

Des rapports spécifiques quotidiens ainsi que mensuels consolidés en matière d'exposition aux risques de marché ALM sont générés par l'unité Group Risk Management pour analyse et décision par l'échelon supérieur de direction du Groupe. Une analyse consolidée de risque de marché ALM du bilan est soumise mensuellement au Comité du Conseil d'administration, au Comité Exécutif, au Comité des risques et aux départements concernés.

Au 31 décembre 2012, l'exposition aux risques de marché ALM du bilan selon un scénario de changement de +100bp des taux d'intérêts sur le patrimoine et les revenus de la Banque s'élevait respectivement à CHF 29,3 millions et CHF 28,2 millions.

La politique poursuivie, appliquée en matière de couverture des risques de taux, vise à «hedger» le remplacement des fonds propres et des comptes courants créanciers à vue non rémunérés au moyen de dérivés.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de pertes dû au non-respect, de la part d'une contrepartie, de ses obligations contractuelles.

Le Groupe dispose, au travers de diverses directives et procédures, d'un concept élaboré de gestion des risques de contreparties, de règlement et de risques-pays.

Risque de crédit envers la clientèle

Les crédits consentis à la clientèle privée sont en principe couverts par des actifs dûment nantis (crédits lombards). Plus de 90% du portefeuille de crédits à la clientèle est composé de ce type d'avance. Ces risques de crédits peuvent comprendre les prêts et avances en compte

courant ainsi que les risques découlant de garanties et de transactions sur les dérivés sur changes, titres et autres instruments financiers.

Les portefeuilles nantis font l'objet d'une analyse individuelle par la cellule Contrôle Risques Crédits, et un taux d'avance est assigné à chaque position en fonction du type d'instrument, du rating éventuel, de la liquidité ainsi que de la diversification des investissements. Les actifs sont évalués quotidiennement au prix du marché. La surveillance et la gestion quotidienne des avances sont effectuées au travers de seuils de sécurité (appel de marges complémentaires et réalisation des gages).

Dans le cadre de son activité de gestion de patrimoines, le Groupe peut être amené à consentir des prêts hypothécaires ainsi que des avances couvertes partiellement ou entièrement par le nantissement de gages immobiliers. Pour ce type d'avance, une estimation du gage est systématiquement obtenue et un taux d'avance prudent est retenu.

Il n'est pas dans la politique du Groupe d'octroyer des crédits commerciaux.

Compte tenu des marges requises en matière d'octrois de crédits lombards ainsi que des différents seuils de sécurité fixés, le risque de défaillance sur cette catégorie de crédit est faible. Pour les crédits octroyés en blanc ou sur la base d'actifs moins liquides, une avance sera considérée comme non performante dès lors que l'échéance d'un paiement (intérêts et/ou remboursement partiel ou total du prêt) est dépassée depuis plus de 90 jours. S'il est peu vraisemblable que le débiteur puisse faire face à ses obligations, la créance devient alors compromise. Dans ces situations, une provision

spécifique sera constituée au cas par cas sur décision de la Direction Générale et/ou du Comité de crédit et compte tenu d'une évaluation circonstanciée des éventuels gages. Les intérêts sont considérés comme étant en souffrance lorsque la limite de crédit accordée est dépassée depuis plus de 90 jours. Dès cet instant, ils ne sont plus crédités au compte de résultat.

Risque de crédit envers les contreparties professionnelles et risque-pays

Les risques de crédit envers les professionnels ne sont contractés que vis-à-vis de contreparties dont la solvabilité est irréprochable. La délimitation du risque s'effectue moyennant un système de limites approprié et flexible, adapté aux catégories de produits et de contreparties ainsi qu'aux périodes de règlement. L'attribution des limites s'appuie sur la solvabilité des contreparties individuelles. En principe, le Groupe n'octroie de lignes que pour les contreparties dont le siège social se situe dans un pays de l'OCDE et qui bénéficient d'un rating à long terme Fitch de A ou mieux.

L'exposition du Groupe au risque-pays est calculée, pour tous les produits, sur la base de l'équivalent crédit. Les taux de provisionnement nécessaires sont dérivés des probabilités de défaut établis par Moody's, S&P et Fitch.

La surveillance et la gestion continues des risques de contreparties et de pays pour les activités de marchés et de trésorerie sont gérées de manière centralisée au moyen d'un système en temps réel.

Risque opérationnel

En matière de gestion et de surveillance du risque opérationnel, la Banque a mis en œuvre un dispositif de gestion de risque opérationnel appliqué de façon cohérente à l'ensemble de ses entités et fonctions opérationnelles. Le dispositif de gestion de risque opérationnel se fonde sur les principes et éléments clés suivants, tels que codifiés dans le manuel de risque opérationnel:

- Formulation claire de la politique et des stratégies, et surveillance active du risque opérationnel élaborées par le Comité du Conseil d'administration et appliquées par le Comité Exécutif
- Définition commune du risque opérationnel à tout le Groupe, englobant toute la gamme des risques opérationnels ou types d'incidents pouvant affecter significativement les activités du Groupe
- Description claire de la hiérarchie des responsabilités en matière de risque opérationnel, du Comité du Conseil d'administration et du Comité Exécutif jusqu'aux responsables d'unités opérationnelles et aux fonctions de contrôle de risque (Group Risk Management, Compliance)
- Définition détaillée de la méthodologie en matière d'identification, évaluation, suivi, maîtrise et atténuation du risque opérationnel
- Processus de reporting et suivi régulier des profils de risques opérationnels (cartographie des risques, indicateurs de risque) des entités et activités de la Banque, communication efficace et régulière à l'échelon supérieur de direction du Groupe, ainsi qu'au Comité Exécutif, au Comité du Conseil d'administration et au Comité d'Audit

- Plans de secours et de continuité d'exploitation pour garantir un fonctionnement sans interruption des activités de la Banque
- Procédure claire d'évaluation du risque opérationnel concernant le lancement ou l'exploitation de tous nouveaux produits, activités, processus et systèmes
- Promotion d'une solide culture interne du risque opérationnel.

Afin d'assurer une gestion dynamique et une surveillance efficace du risque opérationnel ainsi qu'une définition proactive des mesures à prendre en termes d'atténuation des risques, une structure organisationnelle à plusieurs niveaux a été mise en place:

- Comité d'audit du Conseil d'administration
- Comité des Risques
- Unités de Contrôle (Départements Group Risk Management, Compliance et Juridique)
- Audit Interne
- Management des unités opérationnelles.

La Banque utilise la méthode standard pour le calcul des exigences de fonds propres au titre du risque opérationnel.

INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU BILAN CONSOLIDÉ

APERÇU DES COUVERTURES DES PRÊTS ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN

(en milliers de CHF)	Nature des couvertures			Total
	garanties hypothécaires	autres garanties	en blanc	
Prêts				
Créances sur la clientèle		2 476 946	24 787	2 501 733
Créances hypothécaires	290 265			290 265
Immeubles d'habitation	274 246			274 246
Autres	16 019			16 019
Total des prêts				
Exercice 2012	290 265	2 476 946	24 787	2 791 998
Exercice 2011	237 206	2 288 031	16 712	2 541 949
Hors bilan				
Engagements conditionnels		353 121		353 121
Engagements irrévocables	3 248	296 696		299 944
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires		35 629		35 629
Crédit par engagement (paiements différés)		2 800		2 800
Total hors bilan				
Exercice 2012	3 248	688 246		691 494
Exercice 2011	1 733	944 601	7 667	954 001
Prêts compromis				
	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Correctifs de valeurs individuels
Exercice 2012	32 047	538	31 509	31 509
Exercice 2011	33 603	969	32 634	32 634

PORTFEUILLES DE TITRES ET DE MÉTAUX PRÉCIEUX DESTINÉS AU NÉGOCE

(en milliers de CHF)	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce		
Titres de créance cotés	110 944	–
Titres de participation	388 474	370 868
Métaux précieux	304 070	293 923
Total des portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	803 488	664 791
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	–	–

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

(en milliers de CHF)	Valeur comptable		Juste valeur*	
	2012	2011	2012	2011
Titres de créances	3 809 109	3 108 394	3 860 413	3 097 115
<i>dont évalués selon l'«accrual method»</i>	3 809 109	3 108 394	3 860 413	3 097 115
<i>dont obligations à taux flottant</i>	617 876	560 023	623 438	551 303
Titres de participations	168 526	96 582	171 904	99 904
Métaux précieux	1 271 141	1 057 711	1 271 141	1 057 711
Total	5 248 776	4 262 687	5 303 458	4 254 730
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	1 126 664	1 301 998	–	–

* Si une juste valeur n'est pas disponible, c'est la valeur comptable qui est utilisée.

PARTICIPATIONS

(en milliers de CHF)	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Participations		
Sans valeur boursière	2 397	2 350
Total des participations	2 397	2 350

PARTICIPATIONS ESSENTIELLES

Nom et siège social	Activités	Capital (en milliers)	% de participation/ voix
UBPI Holdings Inc., New York	Société de holding	USD 41 743	100%
UBP Securities (UK) Limited, Londres	Marché des capitaux	GBP 3 000	100%
UBP Gestion Institutionnelle SA, Genève	Gestion institutionnelle	CHF 5 000	100%
UBAM International Services SA, Luxembourg	Gestion de portefeuilles	CHF 400	100%
UBP Asset Management (Bermuda) Ltd., Bermudes	Gestion de portefeuilles	USD 12	100%
Union Bancaire Privée (Bahamas) Ltd., Nassau	Banque de gestion	CHF 15 000	100%
Union Bancaire Privée (Europe) S.A., Luxembourg	Banque de gestion	CHF 21 000	100%

Les taux de participation n'ont pas subi de modification par rapport au 31 décembre 2011.

PRÉSENTATION DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

(en milliers de CHF)	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable au 31 décembre 2011	Investissements	Désinvestissements et différences de change	Amortissements	Valeur comptable au 31 décembre 2012
Participations							
Autres participations	2 567	(217)	2 350	48	(1)		2 397
Total des participations	2 567	(217)	2 350	48	(1)		2 397
Immeubles							
Immeubles à l'usage de la Banque	326 193	(109 300)	216 893		277	(4 909)	212 261
Autres immeubles	11 493	(1 157)	10 336			(193)	10 143
Autres immobilisations corporelles	82 325	(50 096)	32 229	6 934	(536)	(14 518)	24 109
Autres	84 314	(50 643)	33 671	24 869	(501)	(21 342)	36 697
Total des immobilisations corporelles	504 325	(211 196)	293 129	31 803	(760)	(40 962)	283 210
Goodwill	189 010	(3 265)	185 745	59 312	50	(22 327)	222 780
Total des valeurs immatérielles	189 010	(3 265)	185 745	59 312	50	(22 327)	222 780
Valeur d'assurance incendie des immeubles			111 980				111 980
Valeur d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles			276 543				242 007

AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

(en milliers de CHF)	Autres actifs		Autres passifs	
	2012	2011	2012	2011
Valeurs de remplacement des instruments financiers dérivés	230 055	493 051	270 586	356 927
Compte de compensation	10 330			10 653
Actifs et passifs divers	80 701	178 220	191 946	75 792
Total des autres actifs et autres passifs	321 086	671 271	462 532	443 372

ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS AINSI QUE DES ACTIFS QUI FONT L'OBJET D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

(en milliers de CHF)	2012	2011
Valeur comptable des actifs mis en gage ou cédés à titre de garantie	329 038	338 447
Engagements effectifs	–	251 931

OPÉRATIONS DE PRÊT ET DE MISE ET PRISE EN PENSION DE TITRES

(en milliers de CHF)	2012	2011
Engagements découlant du «cash» reçu lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension	–	480 000
Titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opération de mise en pension	–	480 473
<i>dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou à une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction</i>	–	–
Titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prise en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou à une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	–	–
<i>dont titres ci-dessus aliénés ou remis à un tiers en garantie</i>	–	–

ENGAGEMENT ENVERS LES PROPRES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

Des plans de pension existent pour la majorité des collaborateurs du Groupe UBP. Ces plans appliquent essentiellement le principe de la primauté des cotisations.

Dès 2007, la Fondation de Prévoyance en faveur du personnel de Union Bancaire Privée, UBP et des sociétés affiliées ou apparentées ayant leur siège en Suisse établit son plan de prévoyance selon le principe de la primauté des contributions. Plus de 80% des employés du Groupe sont affiliés à cette Fondation.

D'autres systèmes de prévoyance en faveur du personnel sont appliqués au Luxembourg, à Cayman, en France, en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, à Jersey, aux Bahamas et en Espagne. Ils sont pour l'essentiel orientés vers la primauté des cotisations. D'après le compte de résultat, les charges de prévoyance en faveur du personnel se composent comme suit:

Charges de prévoyance pour l'exercice sous revue

(en milliers de CHF)	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Cotisations auprès d'institutions de prévoyance orientées primauté des cotisations	29 273	25 213
Total des charges de prévoyance	29 273	25 213
Engagements envers les propres institutions de prévoyance:		
– Au titre de la prévoyance professionnelle	–	–
– En qualité de banque dépositaire	87 470	55 002

Les engagements de prévoyance ont été établis comme suit:

(en millions de CHF)	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Actifs nets de l'institution à la valeur de marché	839	789
Valeur actualisée des prestations dues	(800)	(822)
Excédent (déficit) de couverture financière	39	(33)

CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS, RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX

	Etat au 31 décembre 2011	Utilisations et dissolutions conformes à leur but	Récupérations, intérêts en souffrance, différences de change	Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat	Dissolutions au profit du compte de résultat	Etat au 31 décembre 2012
(en milliers de CHF)						
Provisions pour impôts latents				4 484		4 484
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrement et risques pays)	41 633	(897)	(272)	45		40 509
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation	49 511	(29 944)	(427)	25 529	(1 285)	43 384
Provision pour restructuration	21 486	(15 086)				6 400
Sous-total	112 630	(45 927)	(699)	25 574	(1 285)	90 293
Total des correctifs de valeurs et provisions	112 630	(45 927)	(699)	30 058	(1 285)	94 777
à déduire:						
correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	(32 634)					(31 509)
Total des correctifs de valeurs selon le bilan	79 996					63 268
Réserve pour risques bancaires généraux	97 625			88 500		186 125

JUSTIFICATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers de CHF)

Capitaux propres au 1^{er} janvier 2012

Capital social	300 000
Réserve issue du capital	452 336
Réserves issues du bénéfice	680 000
Réserves pour risques bancaires généraux	97 625
Bénéfice du Groupe de l'exercice 2011	176 033
Total des capitaux propres au 1^{er} janvier 2012	1 705 994
Dividende	(70 000)
Différences de change	(124)
Dotation aux réserves pour risques bancaires généraux	88 500
Bénéfice du Groupe de l'exercice 2012	175 039
Total des capitaux propres au 31 décembre 2012	1 899 409
dont: Capital social	300 000
Réserves issues du capital	452 336
Réserves issues du bénéfice	785 909
Réserves pour risques bancaires généraux	186 125
Bénéfice du Groupe	175 039

STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT,
DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ET DES FONDS ÉTRANGERS

	A vue	Dénonçable	Durée d'échéance résiduelle jusqu'à 3 mois	de 3 à 12 mois	de 12 mois à 5 ans	de plus de 5 ans	Total
(en millions de CHF)							
Actif circulant							
Liquidités	7 000						7 000
Créances résultant de papiers monétaires	11			137			148
Créances sur les banques	1 410		492				1 902
Créances sur la clientèle		572	1 419	450	54	7	2 502
Créances hypothécaires			216	20	42	12	290
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	804						804
Immobilisations financières	1 440		506	557	2 241	505	5 249
Total des actifs circulants							
Exercice 2012	10 665	572	2 633	1 164	2 337	524	17 895
Exercice 2011	9 652	624	2 922	1 652	1 716	155	16 721
Fonds étrangers							
Engagements envers les banques	151		29				180
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	2						2
Autres engagements envers la clientèle	13 821		1 942	254	26		16 043
Total des fonds étrangers							
Exercice 2012	13 974		1 971	254	26		16 225
Exercice 2011	12 453		2 628	311	166		15 558

CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS LES PARTICIPANTS QUALIFIÉS, LES SOCIÉTÉS LIÉES
ET CRÉDITS AUX ORGANES

Relations d'affaires avec des parties liées

Sont considérées comme liées les personnes (physiques ou morales) qui peuvent, de manière directe ou indirecte, exercer une influence notable sur les décisions financières ou opérationnelles du Groupe. Les sociétés contrôlées de manière directe ou indirecte par des parties liées sont, elles aussi, considérées comme liées. A ce titre sont réputées être parties liées les sociétés du Groupe non consolidées, les participants qualifiés, les sociétés liées (sœurs) et les membres des organes.

Dans le cadre des activités normales, le Groupe est amené à effectuer des transactions avec des parties liées. Celles-ci comprennent notamment des avances, des dépôts et des transactions sur instruments financiers (opérations sur devises, sur titres, etc.). Toutes les transactions se font aux conditions qui prévalent sur le marché lors de leur initiation. Le solde des opérations avec des parties liées au 31 décembre, les volumes et les résultats enregistrés sur celles-ci durant l'exercice se présentent comme suit:

(en milliers de CHF)	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Participants qualifiés		
Créances	19 122	56 972
Engagements	253 161	569 643
Intérêts reçus	173	35
Intérêts payés	199	1 557
Commissions reçues	7 365	321
Commissions payées	2 021	2 000
Sociétés liées		
Engagements	18	19
Organes de la Banque		
Créances	24 613	49 625
Intérêts reçus	74	152

Les organes comprennent les membres du Conseil d'administration ainsi que les membres du Comité Exécutif de la Banque. Ces avances sont octroyées sur la base d'actifs nantis et évalués selon les critères retenus par la Banque dans sa politique en matière d'octroi de crédits.

RÉPARTITION DES ACTIFS ET DES PASSIFS ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER

	Exercice 2012 Suisse	Etranger	Exercice 2011 Suisse	Etranger
(en millions de CHF)				
Actifs				
Liquidités	6 999	1	6 795	1
Créances résultant de papiers monétaires		148		372
Créances sur les banques	257	1 645	164	1 919
Créances sur la clientèle	131	2 371	152	2 153
Créances hypothécaires	73	217	119	118
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	335	469	305	360
Immobilisations financières	2 036	3 213	1 545	2 718
Participations	2		2	
Immobilisations corporelles	274	9	272	21
Valeurs immatérielles	188	35	183	3
Comptes de régularisation	52	84	33	77
Autres actifs	221	100	391	280
Total des actifs	10 568	8 292	9 961	8 022
Passifs				
Engagements envers les banques	22	158	492	207
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	1	1	1	1
Autres engagements envers la clientèle	1 585	14 458	1 768	13 089
Comptes de régularisation	132	78	132	64
Autres passifs	418	45	326	117
Correctifs de valeurs et provisions	63		80	
Réserves pour risques bancaires généraux	181	5	93	5
Capital social	300		300	
Réserves issues du capital	452		452	
Réserves issues du bénéfice	786		680	
Bénéfice du Groupe	175		176	
Total des passifs	4 115	14 745	4 500	13 483

TOTAL DES ACTIFS ET DES PASSIFS SELON LES MONNAIES LES PLUS IMPORTANTES
POUR LA BANQUE

(en millions de CHF)	CHF	EUR	USD	Autres	Total
Actifs					
Liquidités	6 993	5	1	1	7 000
Créances résultant de papiers monétaires			148		148
Créances sur les banques	27	154	654	1 067	1 902
Créances sur la clientèle	234	597	1 181	490	2 502
Créances hypothécaires	96	38	30	126	290
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	27	174	230	373	804
Immobilisations financières	1 068	1 115	1 587	1 479	5 249
Participations	2				2
Immobilisations corporelles	261	6		16	283
Valeurs immatérielles	189	1	32	1	223
Comptes de régularisation	38	45	43	10	136
Autres actifs	149	29	130	13	321
Total des positions portées à l'actif	9 084	2 164	4 036	3 576	18 860
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	3 749	4 039	12 720	3 953	24 461
Total des actifs	12 833	6 203	16 756	7 529	43 321
Passifs					
Engagements envers les banques	55	36	66	23	180
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	2				2
Autres engagements envers la clientèle	1 791	3 093	8 069	3 090	16 043
Comptes de régularisation	136	22	34	18	210
Autres passifs	172	22	232	37	463
Correctifs de valeurs et provisions	41		22		63
Réserves pour risques bancaires généraux	186				186
Capital social	300				300
Réserves issues du capital	452				452
Réserves issues du bénéfice	786				786
Bénéfice/Perte de l'exercice	175				175
Total des positions portées au passif	4 096	3 173	8 423	3 168	18 860
Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	8 781	2 985	8 733	3 962	24 461
Total des passifs	12 877	6 158	17 156	7 130	43 321
Position nette par devise	(44)	45	(400)	399	

INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX OPÉRATIONS HORS BILAN

ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

(en milliers de CHF)	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Garanties irrévocables ¹	338 550	364 694
Engagements par garantie ²	14 571	52 117
Total	353 121	416 811

¹ Ce type d'engagements conditionnels est caractérisé par le fait qu'une dette existante d'un débiteur principal est garantie en faveur d'un tiers.

² Engagements par garantie résultant d'accréditifs documentaires.

ENGAGEMENTS IRRÉVOCABLES

(en milliers de CHF)	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Engagements et promesses de crédit	299 944	475 261
Total	299 944	475 261

CRÉDITS PAR ENGAGEMENT

(en milliers de CHF)	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Paiements différés	2 800	25 022
Total	2 800	25 022

ENGAGEMENTS DE LIBÉRER ET D'EFFECTUER DES VERSEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

(en milliers de CHF)	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	35 629	36 907
Total	35 629	36 907

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS OUVERTS

(en milliers de CHF)

	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montant des sous-jacents	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montant des sous-jacents
Instruments de taux						
Swaps				24 481	20 728	1 637 626
Futures	217	217	182 642			
Devises/Métaux précieux						
Contrats à terme	134 249	126 021	22 148 190	15	15	12 948
Swaps				36 432	91 297	1 864 214
Futures	1 143	1 143	94 106			
Options (OTC)	111 850	108 819	7 009 970			
Titres de participation/Indices						
Swaps		281	24 996			
Futures	3 332	3 728	498 843			
Options (OTC)	469	469	5 190			
Autres						
Futures	260	260	11 733			
Total avant impact des contrats de netting						
Exercice 2012	251 520	240 938	29 975 670	60 928	112 040	3 514 788
Exercice 2011	324 132	320 337	35 620 747	177 676	45 347	13 220 445
Total après impact des contrats de netting						
Exercice 2012			230 055			270 586
Exercice 2011			493 051			356 927

OPÉRATIONS FIDUCIAIRES

(en milliers de CHF)	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Placements fiduciaires auprès de banques tierces	3 245 115	4 155 595
Prêts fiduciaires et autres opérations financières fiduciaires	1 477 087	1 274 581
Total	4 722 202	5 430 176

AVOIRS ADMINISTRÉS

(en millions de CHF)	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Avoirs détenus par des fonds sous gestion propre	12 675	10 206
Avoirs sous mandats de gestion	18 043	13 361
Autres avoirs administrés	49 319	48 085
Total des avoirs administrés	80 037	71 652
<i>dont prises en compte doubles</i>	5 104	4 636
Apports (retraits) nets d'argent	5 045	11 186

Font partie des avoirs administrés tous les avoirs détenus à des fins de placement par des clients privés, des clients institutionnels et des sociétés d'investissement/fonds de placements. Ainsi, seuls les avoirs attribuables aux centres de profits (Gestion Privée et Asset Management), dont la rentabilité peut être mesurée, sont retenus. Les avoirs sous simple garde et destinés uniquement à des fins de transactions/administration en sont exclus.

Les apports/retraits nets d'argent frais de la clientèle sont constitués des avoirs acquis de nouveaux clients ou de clients existants ainsi que des retraits d'avoirs de clients existants ou ayant rompu leur relation avec la Banque. Leur valeur est déterminée au jour du transfert (liquidités et/ou valeurs mobilières). En sont exclus les mouvements dus au marché, aux changements de cours ainsi que les revenus y afférents (intérêts/dividendes), de même que la perception des frais et intérêts sur prêts.

INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU COMPTE DE RÉSULTAT

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Produits des intérêts		
Intérêts créditeurs banques et clients	123 047 695	130 962 320
Intérêts des effets et papiers monétaires	8 656 916	15 847 015
Résultat du refinancement des portefeuilles destinés au négoce	1 507 167	5 568 677
Intérêts et dividendes des immobilisations financières	42 840 086	53 371 914
Total	176 051 864	205 749 926
Résultat des opérations de négoce		
Produit des opérations sur devises et métaux	95 933 702	166 953 406
Négoce de titres (coût de refinancement déduit)	3 230 812	(3 679 644)
Total	99 164 514	163 273 762
Charges de personnel		
Traitements	310 482 110	320 722 000
Prestations sociales	20 416 088	18 811 540
Contributions aux institutions de prévoyance	30 707 595	26 384 090
Autres frais de personnel	17 132 790	21 331 651
Total	378 738 583	387 249 281
Autres charges d'exploitation		
Coût des locaux	27 554 378	25 215 892
Coût de l'informatique, des machines, du mobilier, etc.	35 258 224	26 407 100
Autres charges d'exploitation	67 715 177	69 368 155
Total	130 527 779	120 991 147

Récupérations

La récupération de CHF 204,8 mios résulte de l'encaissement d'un dividende de liquidation partiel sur des immobilisations financières.

Produits et charges extraordinaires

Les produits extraordinaires résultent de la dissolution de provisions devenues libres.

Les charges extraordinaires reflètent quant à elles, la constitution d'une réserve pour risques bancaires généraux à hauteur de CHF 88,5 mios.

RÉPARTITION DU BÉNÉFICE BRUT SELON LE PRINCIPE DU DOMICILE

	Exercice 2012 Suisse	Etranger	Exercice 2011 Suisse	Etranger
(en milliers de CHF)				
Résultat des opérations d'intérêts	111 378	41 455	96 454	66 627
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	315 957	119 191	254 088	165 570
Résultat des opérations de négoce	91 951	7 214	152 022	11 252
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	1 397	435	662	1 186
Autres résultats ordinaires	(1 850)	3 577	7 848	7 763
Total des produits d'exploitation	518 833	171 872	511 074	252 398
Charges de personnel	302 748	75 990	308 403	78 846
Autres charges d'exploitation	100 248	30 280	94 875	26 116
Total des charges d'exploitation	402 996	106 270	403 278	104 962
Bénéfice brut	115 837	65 602	107 796	147 436

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2012

Le calcul des fonds propres réglementaires (Bâle II) selon l'ordonnance sur les fonds propres du 29 septembre 2006 tient compte des principes suivants:

PARTICIPATIONS ET ÉTENDUES DE LA CONSOLIDATION

Les critères de consolidation retenus pour le calcul des exigences en matière de fonds propres sont les mêmes que ceux utilisés pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe (voir «Participations consolidées» en page 13). Les principales participations entrant dans le calcul des fonds propres réglementaires sont mentionnées dans ce rapport sous «Participations essentielles» en page 24.

FONDS PROPRES POUVANT ÊTRE PRIS EN COMPTE

(en milliers de CHF)

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Fonds propres de base bruts (après prise en considération des propres titres de participation qui doivent être portés en déduction)	1 832 757	1 634 343
./. éléments à porter en déduction des fonds propres de base	(222 780)	(185 745)
= fonds propres pouvant être pris en compte	1 609 977	1 448 598

FONDS PROPRES REQUIS AU 31 DÉCEMBRE

(en milliers de CHF)	Approche utilisée	Exigences de fonds propres
Risques de crédit	AS-CH	236 747
dont risques de cours relatifs aux titres de participation dans le portefeuille de la Banque		8 546
Risques non liés à des contreparties	AS-CH	76 201
Risques de marché	Standard	71 220
– dont sur instruments de taux d'intérêts		4 855
– dont sur titres de participation		17 773
– dont sur devises et métaux précieux		47 001
– dont sur matières premières		807
Risques opérationnels	Standard	118 159
Total		502 327
Rapport entre les fonds propres pris en compte et les fonds propres requis selon le droit suisse		3
Ratios BRI		
Fonds propres pouvant être pris en compte		25,7%

RISQUES DE CRÉDIT

La Banque utilise l'approche standard suisse pour le calcul des fonds propres nécessaires au titre des risques de crédit.

La pondération du risque des créances envers les gouvernements centraux, banques centrales, collectivités de droit public, banques multilatérales de développement, banques et négociants en valeurs mobilières, établissements créés en commun par les banques, les bourses et chambres de compensation ainsi que les entreprises, s'effectue en utilisant les notations externes émises par Standard & Poor's ainsi que Moody's.

Les créances assorties de sûretés sont prises en compte selon l'approche globale. Selon cette approche, la position risque est compensée à concurrence de la part adossée aux sûretés.

RISQUE DE CRÉDIT/VENTILATION PAR TYPE DE CONTREPARTIE

	Gouvernements centraux et banques centrales	Banques et négociants	Collectivités de droit public	Entreprises	Retail	Titres de participation	Total
--	------------------------------------------------------	--------------------------	----------------------------------	-------------	--------	----------------------------	-------

(en millions de CHF)

**Engagements de crédit
(au moment de la clôture)**

Créances sur les banques	8	1 894					1 902
Créances sur la clientèle	53	642	13	891	903		2 502
Créances hypothécaires	1	2		155	132		290
Immobilisations financières/ titres de créance	1 188	1 286	212	1 402		48	4 136
Autres actifs/VRP	18	74	2	83	280		457
Total bilan au 31.12.2012	1 268	3 898	227	2 531	1 315	48	9 287
Total bilan au 31.12.2011	855	4 563	98	2 180	1 238	63	8 997

Hors bilan

Engagements conditionnels et crédits par engagements	4	76	3	131	131		345
Engagements irrévocables				69	7		76
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires				45			45
Majorations	1	73		28	46		148
Correctifs de valeurs et provisions générales					(9)		(9)
Total hors bilan au 31.12.2012	5	149	3	273	175		605
Total hors bilan au 31.12.2011	8	234	8	289	133		672

RISQUE DE CRÉDIT/ATTÉNUATION DU RISQUE DE CRÉDIT

	Couverts par des sûretés financières reconnues (au sens des règles sur les fonds propres)	Autres engagements de crédit	En blanc	Total
(en millions de CHF)				
Engagements de crédit (au moment de la clôture)				
Créances sur les banques			1 902	1 902
Créances sur la clientèle	2 403	74	25	2 502
Créances hypothécaires	21	269		290
Immobilisations financières/titres de créance			4 136	4 136
Autres actifs/VRP sur dérivés	123	1	333	457
Total bilan au 31.12.2012	2 547	344	6 396	9 287
Total bilan au 31.12.2011	2 533	221	6 243	8 997
Hors bilan				
Engagements conditionnels et crédits par engagements	345			345
Engagements irrévocables	76			76
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	45			45
Majorations (dérivés)	39		109	148
Correctifs de valeurs et provisions générales			(9)	(9)
Total hors bilan au 31.12.2012	505		100	605
Total hors bilan au 31.12.2011	550		122	672

Les engagements de crédits sont présentés après application du «netting» reconnu selon les dispositions sur les fonds propres.

SEGMENTATION DES RISQUES DE CRÉDIT

Pondérations-risque réglementaires

	0%	20-25%	35%	50%	75%	100%	125%	150%	250%	Total
(en millions de CHF)										
Engagements de crédit										
Bilan/créances										
Créances sur les banques	20	1 877		1		4				1 902
Créances sur la clientèle	2 063		53		34	345		7		2 502
Créances hypothécaires	21		233		5	31				290
Immobilisations financières/ Titres de créance	1 109	1 637		784		501	10	57	38	4 136
Autres actifs/ VRP sur dérivés	146	56	13	21	18	203				457
Total bilan au 31.12.2012	3 359	3 570	299	806	57	1 084	10	64	38	9 287
Total bilan au 31.12.2011	2 964	4 054	194	651	87	848	21	133	45	8 997
Hors bilan										
Engagements conditionnels et crédits par engagements	299				2	44				345
Engagements irrévocables						76				76
Engagements de libérer et d'effectuer des versements suppl.						45				45
Majorations sur dérivés	40	60		7	1	40				148
Correctifs de valeurs et provisions générales					(9)					(9)
Total hors bilan au 31.12.2012	339	60		7	(6)	205				605
Total hors bilan au 31.12.2011	373	107		5	(3)	187		3		672

RISQUE DE CRÉDIT SELON LES ZONES GÉOGRAPHIQUES

(en millions de CHF)

	Suisse	Océanie	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Europe	Centres offshore Caraïbes	Asie	Afrique	Total
Engagements de crédit (au moment de la clôture)									
Bilan/créances									
Créances sur les banques	257	5	154	5	1 395	1	84	1	1 902
Créances sur la clientèle	164	44	215	151	1 008	649	238	33	2 502
Créances hypothécaires	73		1		94	118	4		290
Immobilisations financières/ Titres de créance	765	128	507	72	2 343	163	131	27	4 136
Autres actifs/VRP	272	1	36	4	65	53	26		457
Total bilan au 31.12.2012	1 531	178	913	232	4 905	984	483	61	9 287
Total bilan au 31.12.2011	1 230	176	1 140	176	5 066	837	304	68	8 997
Hors bilan									
Engagements conditionnels et crédits par engagements	58	3	13	10	86	147	15	13	345
Engagements irrévocables	8		1		19	48			76
Engagements de libérer et d'effectuer des versements suppl.	20	24				1			45
Majorations	75		2	1	56	10	4		148
Correctifs de valeurs et provisions générales	(9)								(9)
Total hors bilan au 31.12.2012	152	27	16	11	161	206	19	13	605
Total hors bilan au 31.12.2011	173	5	20	11	206	226	16	15	672

La répartition géographique du risque est effectuée selon le principe du domicile selon statistiques BNS.

PRÉSENTATION DES PRÊTS À LA CLIENTÈLE COMPROMIS SELON LES ZONES GÉOGRAPHIQUES

	Suisse	Océanie	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Europe	Centres offshore Caraïbes	Asie	Afrique	Total 2012	Total 2011
(en millions de CHF)										
Prêts à la clientèle					31	1			32	34
Correctifs de valeurs individuels					31				31	33

RAPPORT DU RÉVISEUR DES COMPTES CONSOLIDÉS

à l'Assemblée générale des actionnaires de l'Union Bancaire Privée, Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de l'Union Bancaire Privée comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau de financement et l'annexe (pp. 6 à 44) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, en conformité avec les règles d'établissement des comptes applicables aux banques, et les dispositions légales incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à

l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les règles d'établissements des comptes applicables aux banques, et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Genève, le 28 février 2013

Ernst & Young SA

Stéphane Muller

Expert-réviseur agréé

Réviseur responsable

Didier Müller

Expert-réviseur agréé

COMPTES ANNUELS 2012

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Actifs		
Liquidités	6 999 271 109	6 795 244 531
Créances résultant de papiers monétaires	148 129 091	371 710 518
Créances sur les banques	1 990 012 058	2 148 452 594
Créances sur la clientèle	2 526 362 579	2 364 455 149
Créances hypothécaires	290 019 533	236 641 238
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	796 724 362	656 493 012
Immobilisations financières	4 826 047 618	4 088 919 240
Participations	156 912 289	115 834 534
Immobilisations corporelles	193 889 337	201 944 483
Valeurs immatérielles	188 355 930	183 212 980
Comptes de régularisation	92 762 230	81 243 269
Autres actifs	302 193 906	524 563 662
Total des actifs	18 510 680 042	17 768 715 210
Total des créances de rang subordonné		13 365 853
Total des créances sur les sociétés du Groupe et les participants qualifiés	356 979 596	375 891 221

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Passifs		
Engagements envers les banques	1 535 825 777	1 739 661 621
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	1 562 829	2 008 932
Autres engagements envers la clientèle	14 899 830 676	13 909 827 066
Comptes de régularisation	145 311 108	142 325 455
Autres passifs	460 265 724	453 868 326
Correctifs de valeurs et provisions	136 311 333	139 023 692
Capital social	300 000 000	300 000 000
Réserve légale générale	594 935 872	611 435 872
Réserve issue d'apport de capital	415 000 000	415 000 000
Autres réserves	1 500 000	1 500 000
Bénéfice reporté	564 246	1 451 709
Bénéfice de l'exercice	19 572 477	52 612 537
Total des passifs	18 510 680 042	17 768 715 210
Total des engagements envers les sociétés du Groupe et les participants qualifiés	1 913 058 290	1 724 415 423

OPÉRATIONS HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Engagements conditionnels	337 029 862	400 743 297
Engagements irrévocables	295 252 172	470 399 570
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	34 841 676	34 725 779
Crédit par engagement (paiements différés)	2 799 673	25 022 011
Instruments financiers dérivés		
– Montants du sous-jacent	32 009 528 050	48 857 228 812
– Valeurs de remplacement positives	231 433 366	494 229 715
– Valeurs de remplacement négatives	272 035 809	358 122 685
Opérations fiduciaires	3 251 376 668	4 163 243 633

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Produits et charges de l'activité bancaire ordinaire		
Résultat des opérations d'intérêts		
Produit des intérêts et des escomptes	132 424 886	150 090 844
Produit des intérêts et dividendes des immobilisations financières	40 145 988	52 737 364
Charges d'intérêts	(23 900 626)	(44 099 219)
Résultat des opérations d'intérêts	148 670 248	158 728 989
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		
Produit des commissions sur les opérations de crédit	2 410 772	2 900 072
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	337 710 438	273 814 770
Produit des commissions sur les autres opérations de prestations de service	5 355 868	4 262 974
Charges de commissions	(11 783 039)	(32 827 570)
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	333 694 039	248 150 246
Résultat des opérations de négoce	96 383 972	161 707 747
Autres résultats ordinaires		
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	1 832 314	1 828 117
Produit des participations	1 714 359	1 444 808
Résultat des immeubles	1 357 854	1 245 937
Autres produits ordinaires	12 175 583	15 790 030
Autres charges ordinaires	(34 327 066)	(9 272 115)
Autres résultats ordinaires	(17 246 956)	11 036 777
Total produits	561 501 303	579 623 759
Charges d'exploitation		
Charges de personnel	(320 214 186)	(328 569 136)
Autres charges d'exploitation	(113 630 036)	(106 882 686)
Charges d'exploitation	(433 844 222)	(435 451 822)
Bénéfice brut	127 657 081	144 171 937

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Bénéfice brut	127 657 081	144 171 937
Amortissements sur l'actif immobilisé	(57 479 936)	(77 505 942)
Correctifs de valeurs, provisions et pertes	(44 933 752)	(18 898 966)
Récupérations	16 182 993	
Résultat intermédiaire	41 426 386	47 767 029
Produits extraordinaires	3 394 375	8 637 884
Charges extraordinaires	(18 500 000)	
Impôts	(6 748 284)	(3 792 376)
Bénéfice de l'exercice	19 572 477	52 612 537

Proposition du Conseil d'administration

Le Bénéfice net disponible de la Banque s'élève à CHF 20 136 723

Répartition du bénéfice

Bénéfice de l'exercice	19 572 477	52 612 537
Bénéfice reporté	564 246	1 451 709
Bénéfice au bilan	20 136 723	54 064 246

La répartition suivante est proposée à l'Assemblée générale:

- Attribution à la réserve légale	3 250 000	3 500 000
- Distributions sur le capital social	65 000 000	70 000 000
- Dont couvert par prélèvement sur la réserve légale	(50 000 000)	(20 000 000)
Bénéfice reporté	1 886 723	564 246

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2012

Principes comptables et principes d'évaluation

Les principes comptables et d'évaluation des comptes individuels de l'Union Bancaire Privée correspondent en règle générale à ceux du Groupe. Contrairement aux comptes du Groupe, qui doivent être établis selon le principe de l'image fidèle, les comptes de la Banque peuvent être influencés par des réserves latentes.

Dans les comptes annuels de la Banque, les réserves pour risques bancaires généraux figurent sous la rubrique «correctif de valeurs et provisions». Elles sont taxées à hauteur de 100%.

Participations

Les participations comprennent les titres de participation y compris les sociétés immobilières détenues dans le dessein d'un placement permanent. L'évaluation se fait à la valeur d'acquisition, ajustée des amortissements et provisions économiquement nécessaires.

Les principes valables pour le Groupe en matière d'instruments financiers dérivés, de gestion des risques et de traitement des risques de marché, sont également applicables à l'Union Bancaire Privée.

INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX COMPTES ANNUELS

AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

(en milliers de CHF)	Autres actifs		Autres passifs	
	2012	2011	2012	2011
Valeurs de remplacement des instruments financiers dérivés	231 433	494 230	272 036	358 123
Compte de compensation	10 330			10 653
Actifs et passifs divers	60 431	30 334	188 230	85 092
Total des autres actifs et autres passifs	302 194	524 564	460 266	453 868

ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS AINSI QUE DES ACTIFS QUI FONT L'OBJET D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

(en milliers de CHF)	2012	2011
Valeur comptable des actifs mis en gage ou cédés à titre de garantie	329 038	338 447
Engagements effectifs	–	251 931

OPÉRATIONS DE PRÊT ET DE MISE ET PRISE EN PENSION DE TITRES

(en milliers de CHF)	2012	2011
Engagements découlant du «cash» reçu lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension	–	480 000
Titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension	–	480 473
<i>dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction</i>	–	–
Titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prise en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou à une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	–	–
<i>dont titres ci-dessus aliénés ou remis à un tiers en garantie</i>	–	–

ENGAGEMENTS ENVERS LES PROPRES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

Des plans de pension existent pour la majorité des collaborateurs du Groupe UBP. Ces plans appliquent essentiellement le principe de la primauté des cotisations.

Dès 2007, la Fondation de Prévoyance en faveur du personnel de Union Bancaire Privée, UBP et des sociétés affiliées ou apparentées ayant leur siège en Suisse établit son plan de prévoyance selon le principe de la primauté des contributions. Plus de 80% des employés du Groupe sont affiliés à cette Fondation.

D'autres systèmes de prévoyance en faveur du personnel sont appliqués au Luxembourg, à Cayman, en Grande-Bretagne, à Jersey et aux Bahamas. Ils sont pour l'essentiel orientés vers la primauté des cotisations.

Charges de prévoyance pour l'exercice sous revue

(en milliers de CHF)	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Cotisations auprès d'institutions de prévoyance orientées primauté des cotisations	26 344	22 502
Total des charges de prévoyance	26 344	22 502
Engagements envers les propres institutions de prévoyance:		
– Au titre de la prévoyance professionnelle	–	–
– En qualité de banque dépositaire	87 470	55 002

Les engagements de prévoyance ont été établis comme suit:

(en millions de CHF)	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Actifs nets de l'institution à la valeur de marché	839	789
Valeur actualisée des prestations dues	(800)	(822)
Excédent (déficit) de couverture financière	39	(33)

CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS

	Etat au 31 décembre 2011	Utilisations et dissolutions conformes à leur but	Récupérations, intérêts en souffrance, différences de change	Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat	Dissolutions au profit du compte de résultat	Etat au 31 décembre 2012
(en milliers de CHF)						
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrement et risques pays)	44 133	(883)	(272)	45		43 023
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation	49 478	(29 944)	(427)	25 529	(1 285)	43 351
Provision pour restructuration	21 486	(15 086)				6 400
Autres provisions	59 060			18 500		77 560
Total des correctifs de valeurs et provisions	174 157	(45 913)	(699)	44 074	(1 285)	170 334
à déduire:						
correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	(35 133)					(34 023)
Total des correctifs de valeurs et provisions selon le bilan	139 024					136 311

CAPITAL SOCIAL

(en milliers de CHF)

	Exercice 2012 Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Exercice 2011 Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
Capital social	300 000	30 000	300 000	300 000	30 000	300 000

PROPRIÉTAIRES IMPORTANTS DE CAPITAL ET GROUPES DE PROPRIÉTAIRES DE CAPITAL LIÉS PAR DES CONVENTIONS DE VOTE

	2012		2011	
	Nominal	Taux de participation en %	Nominal	Taux de participation en %
<i>Avec droit de vote:</i>				
CBI Holding SA*, Genève	300 000 000	100%	300 000 000	100%

* La famille de Picciotto détient directement et indirectement 96,478% des votes et 86,499% du capital de CBI Holding SA.

JUSTIFICATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers de CHF)

Capitaux propres au 1^{er} janvier 2012

Capital social	300 000
Réserve légale générale	611 436
Réserve issue d'apport de capital	415 000
Autres réserves	1 500
Bénéfice au bilan	54 064
Total des capitaux propres au 1^{er} janvier 2012	1 382 000
Dividende	(70 000)
Bénéfice de l'exercice	19 572
Total des capitaux propres au 31 décembre 2012	1 331 572
dont: Capital social	300 000
Réserve légale générale	594 936
Réserve issue d'apport de capital	415 000
Autres réserves	1 500
Report	564
Bénéfice au bilan	19 572

CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS LES PARTICIPANTS QUALIFIÉS,
LES SOCIÉTÉS LIÉES ET CRÉDITS AUX ORGANES

Relations d'affaires avec des parties liées

Sont considérées comme liées, les personnes (physiques ou morales) qui peuvent, de manière directe ou indirecte, exercer une influence notable sur les décisions financières ou opérationnelles de la Banque. Les sociétés contrôlées de manière directe ou indirecte par des parties liées sont, elles aussi, considérées comme liées. A ce titre sont réputés être parties liées les sociétés du Groupe, les participants qualifiés, les sociétés liées (sœurs) et les membres des organes.

Dans le cadre des activités normales, la Banque est amenée à effectuer des transactions avec des parties liées. Celles-ci comprennent notamment des avances, des dépôts et des transactions sur instruments financiers (opérations sur devises, sur titres, etc.). Toutes les transactions se font aux conditions prévalantes sur le marché lors de leur initiation. Le solde des opérations avec des parties liées au 31 décembre, les volumes et les résultats enregistrés sur celles-ci durant l'exercice se présentent comme suit:

(en milliers de CHF)

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Participants qualifiés		
Créances	19 122	56 972
Engagements	251 098	567 580
Intérêts reçus	173	35
Intérêts payés	199	1 557
Commissions reçues	7 365	321
Commissions payées	21	-

(en milliers de CHF)

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Sociétés du groupe		
Créances	337 858	318 919
Engagements	1 661 960	1 156 835
Intérêts reçus	1 297	1 288
Intérêts payés	1 420	3 784
Commissions reçues	159	20 332
Commissions payées	20	-
Sociétés liées		
Engagements	18	19
Organes de la Banque		
Créances	24 613	49 625
Intérêts reçus	74	152

Les organes comprennent les membres du Conseil d'administration ainsi que les membres du Comité Exécutif de la Banque. Ces avances sont octroyées sur la base d'actifs nantis et évalués selon les critères retenus par la Banque dans sa politique en matière d'octroi de crédits.

OPÉRATIONS FIDUCIAIRES

(en milliers de CHF)	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Placements fiduciaires auprès de banques tierces	3 245 116	4 155 595
Prêts fiduciaires et autres opérations financières fiduciaires	6 261	7 649
Total	3 251 377	4 163 244

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Produit des opérations sur devises et métaux	93 348 447	165 030 873
Négoce de titres (coût de refinancement déduit)	3 035 525	(3 323 126)
Total	96 383 972	161 707 747

Récupérations

La récupération de CHF 16,2 mios résulte de l'encaissement d'un dividende de liquidation partiel sur des immobilisations financières.

Produits et charges extraordinaires

Les produits extraordinaires résultent de la dissolution de provisions devenues libres.

Les charges extraordinaires quant à elles enregistrent la constitution d'une réserve par risques bancaires généraux de CHF 18,5 mios.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

à l'Assemblée générale des actionnaires de l'Union Bancaire Privée, Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Union Bancaire Privée comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe (pp. 46 à 58) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les

procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 28 février 2013

Ernst & Young SA

Stéphane Muller

Expert-réviseur agréé

Réviseur responsable

Didier Müller

Expert-réviseur agréé



UNION BANCAIRE PRIVÉE